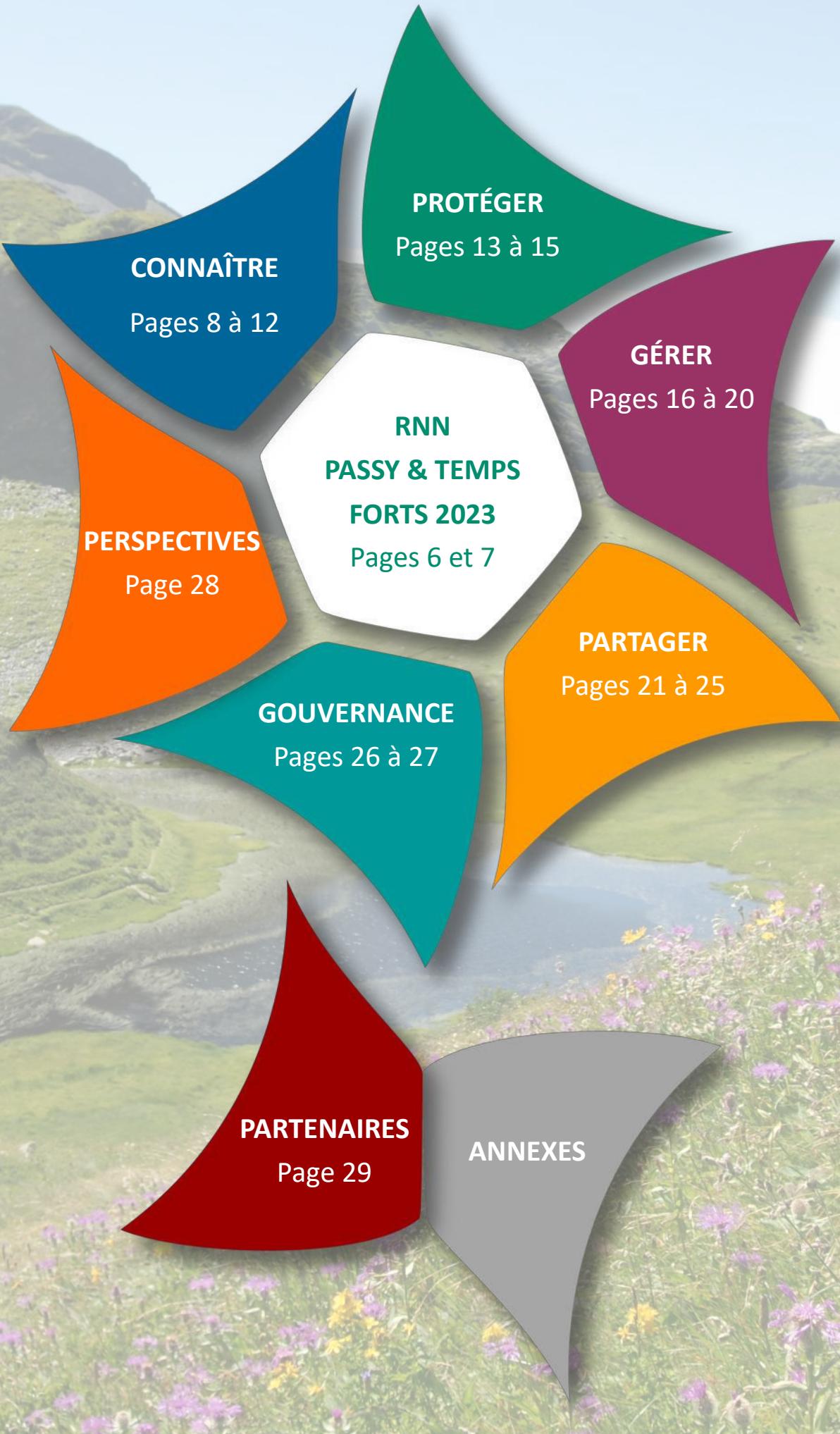




# Rapport d'activités 2024





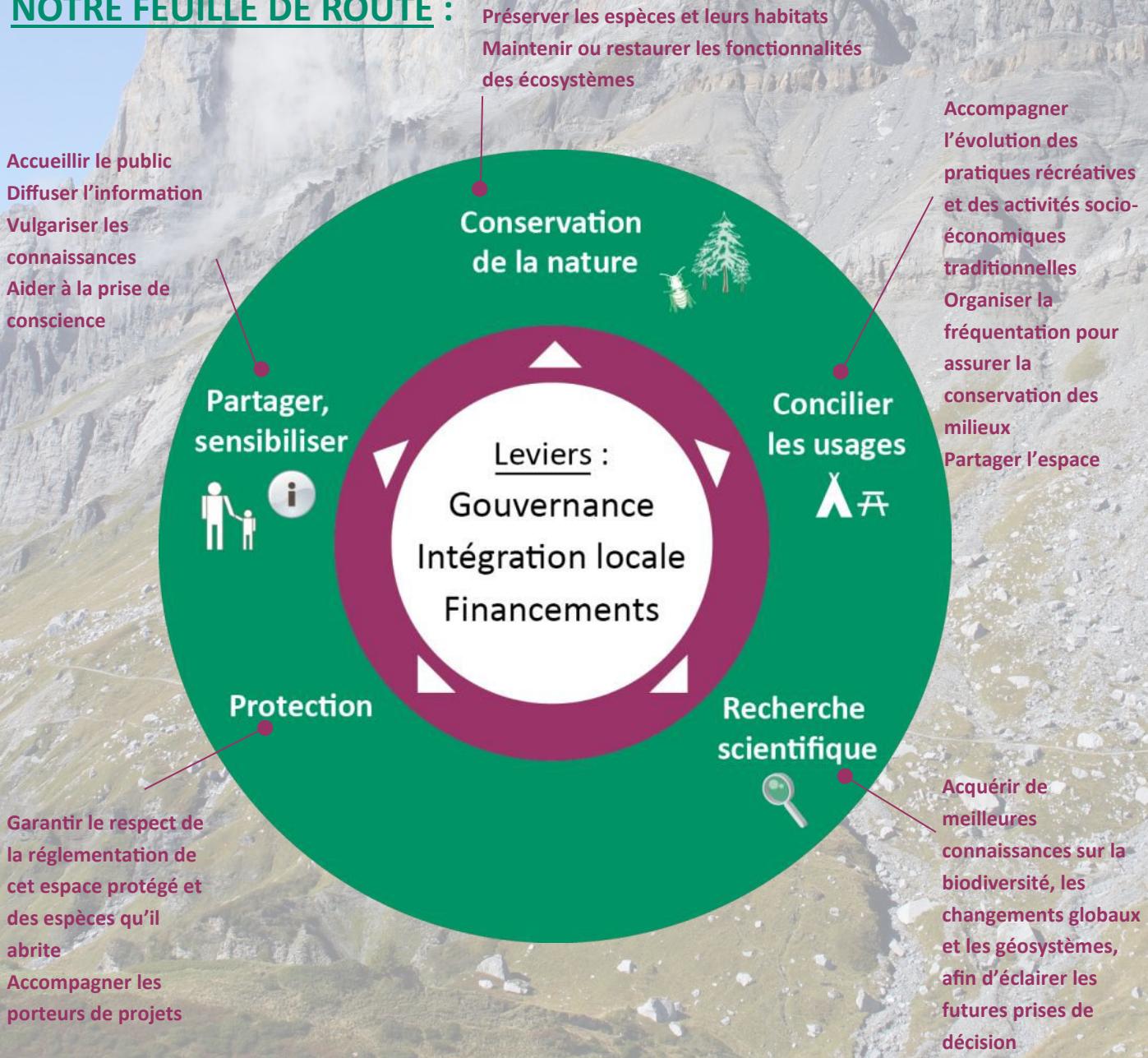




# RÉSERVE NATURELLE DE PASSY

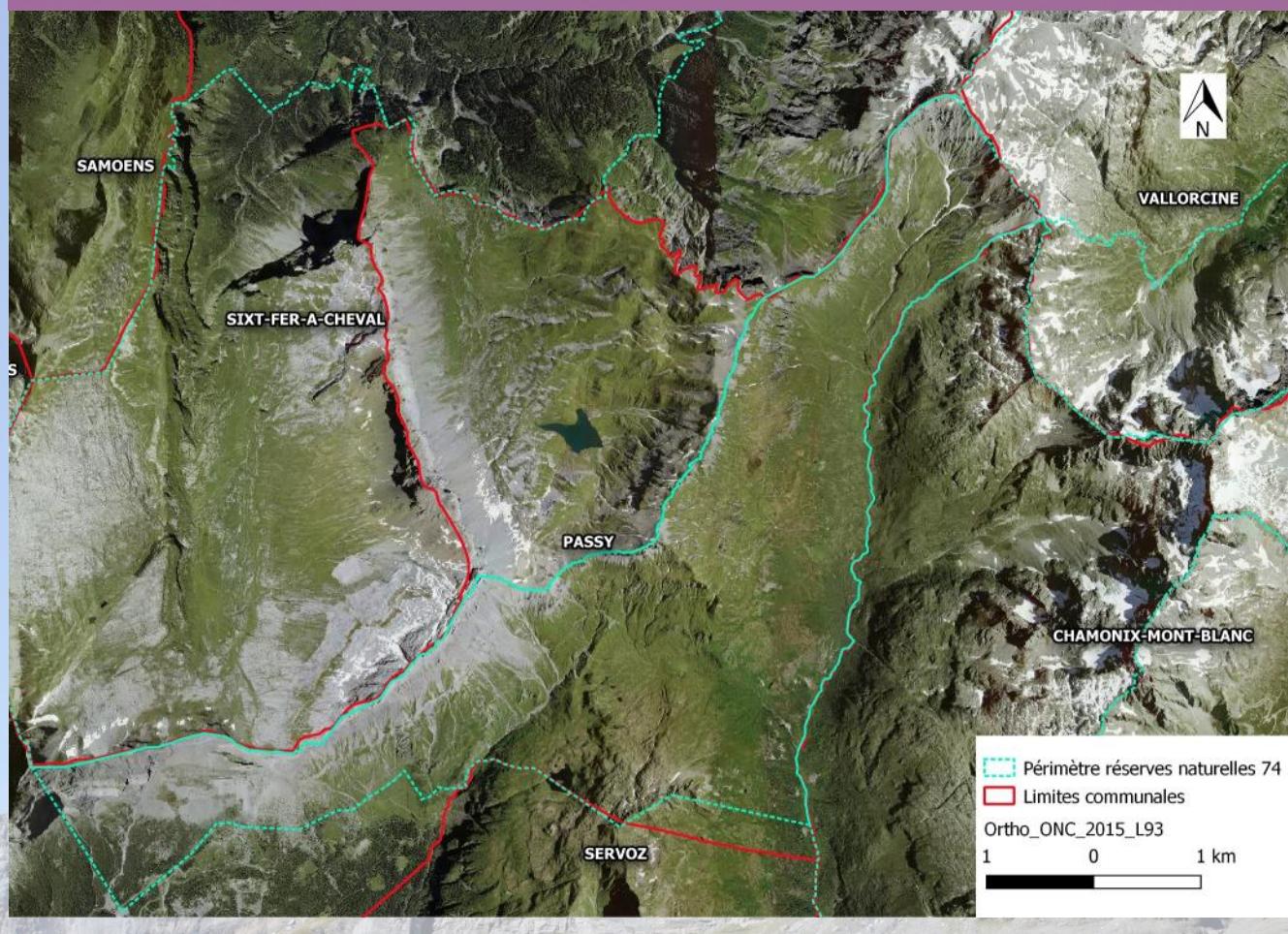
Des paysages grandioses ! Ses 1 720 ha s'étalent au cœur d'un vaste ensemble d'espaces naturels protégés (15 500 ha). Véritable trait d'union entre massif cristallin et monde calcaire, cette terre de contrastes héberge ainsi une grande diversité de milieux et d'espèces : de la forêt aux pelouses alpines mais aussi lacs et falaises.

## NOTRE FEUILLE DE ROUTE :



## Situation géographique de la réserve naturelle de Passy

Crédit : CEN74—2019



Laouchet de Pormenaz, Réserve naturelle de Passy

Crédit : ASTERS-CEN74

# TEMPS FORTS 2024

L'année 2024 a malheureusement été marquée par le décès soudain de Vincent Fontaine au mois d'octobre.

Vincent a travaillé pendant les saisons d'estive de 2021 à 2023 avec Asters-CEN74 en tant que berger d'appui. Son savoir-faire et sa bonne humeur ont permis de soutenir les éleveurs dans un contexte de retour de la prédation en alpage.

En 2024, il a été l'un des deux bergers du GP de Villy-Moëde dont l'alpage est situé dans la réserve naturelle de Passy. Vincent a fortement participé à l'évolution des pratiques pastorales.

Toutes nos pensées vont à sa famille et ses proches.

## Validation du Plan de Gestion

Le plan de gestion est la feuille de route pour la gestion de la réserve naturelle, il identifie les grands objectifs de gestion et les actions à mener sur dix ans pour y parvenir. C'est un document obligatoire, validé par arrêté préfectoral après avis des comités consultatif et scientifique de la réserve naturelle et avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN).

Le 18 juillet 2024, le plan de gestion 2023-2032 de la RN Passy a été approuvé par arrêté préfectoral !



## Portes d'entrée hivernales

Après le renouvellement des portes d'entrées estivales, les versions hivernales sont arrivées en 2024 ! Financés par des dispositifs de l'Etat, notamment le Plan de Relance, ces panneaux rappellent les informations clefs de la réserve naturelle ainsi que les bons comportements pour ne pas déranger la faune en hiver, période de haute sensibilité. A Passy, on en retrouve un à Plaine Joux et un aux Ayères des Pierrières, à l'entrée de la réserve naturelle.



## Sécurité hivernale

Comme chaque année, les agents de terrains d'Asters-CEN74 ont réalisé un exercice de recherche de victimes d'avalanche. Après une manœuvre commune dans la station de la Flégère, les participants ont été accueillis par les agents du PGHM de Chamonix pour un débriefing et une visite de la Drop Zone des bois.

Une rencontre et des échanges très enrichissants.



*Echange avec les agents du PGHM de Chamonix*

*Crédit : ASTERS-CEN74*

## Démantèlement des téléskis du Tour et de Barmus

Les deux téléskis du Tour et de Barmus faisaient partie du paysage de la réserve naturelle depuis sa création.

Cette année 2024 a vu la construction, hors réserve naturelle, d'un télésiège moderne en remplacement de ces deux anciens téléskis. Un démantèlement des infrastructures a été mené à la fin de l'été / début de l'automne.

Ce chantier, soumis à autorisation, a été mené par une entreprise spécialisée sous la surveillance de la Commune de Passy. Les travaux ont été peu impactants sur l'espace protégé. La disparition des deux installations réduit également fortement le risque de collision des câbles par l'avifaune.



*Evacuation des téléskis en partie en réserve naturelle*

*Crédit : ASTERS-CEN74*

## Soirée astronomie

S'il est une animation de l'été 2024 dont se souviendront les participants, c'est bien celle de la « soirée Astro » à Plaine-Joux le 20 août. Damien d'Explore Aventure invitait le public à la découverte de la voie lactée. Les retours dithyrambiques : « Des étoiles plein les yeux ! Magique ! Superbe ! Saturne en cadeau ! » témoignent de l'enthousiasme provoqué par cette activité nocturne un soir d'été.



*Soirée astronomie à Plaine-Joux*

*Crédit : ASTERS-CEN74*

# CONNAÎTRE

Etudier, décrypter, innover, tester, changer de cap, évoluer... Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités ! Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont créatrices de liens et d'opportunités scientifiques avec les universités. Elles facilitent la réalisation d'études scientifiques sur les changements climatiques, les fonctionnalités des écosystèmes, la biodiversité ou le tissu social. C'est une chance car mieux connaître permet de mieux protéger.



## Projet TirEx



Depuis 2020 Asters-CEN 74 s'associe avec les autres acteurs territoriaux (communes, Département, SEA...) pour accompagner les éleveurs ayant des alpages au sein des réserves naturelles dans la mise en place de mesures de protection des troupeaux face au risque de prédatation. L'IPRA (l'Institut pour la Promotion et la Recherche sur les Animaux de protection) épaulé Asters CEN74 en apportant son expertise sur certaines actions (suivi de l'espèce, étude de vulnérabilité au risque loup, conseils aux éleveurs et bergers pour une gestion adaptative du risque loup...).

Dans la continuité de cet accompagnement et à travers son service scientifique, Asters-CEN 74 souhaite aider à développer de nouvelles méthodes de protection des troupeaux, et notamment des méthodes d'effarouchement, applicables en réserves naturelles où les tirs létaux sont interdits.

Asters-CEN74 et l'IPRA se sont donc associés pour répondre à un Appel à Manifestation d'Intérêt proposé par l'État dans le cadre du Plan National d'Actions loup et activité d'élevage 2023. Le projet proposé (projet TirEx) vise à expérimenter et évaluer de manière scientifique, une méthode d'effarouchement proactive non létale des loups.



**Formation avec l'équipe de l'Université de Sassari**

*Credit : ASTERS-CEN74*

L'objectif est de faire subir au loup un tir d'effarouchement traumatisant (douloureux) quand il est en action d'attaque sur un troupeau.

Plusieurs hypothèses vont être testées :

- Le loup associe le traumatisme au troupeau et n'attaque plus les troupeaux ;
- L'effet du tir traumatisant est durable dans le

temps ;

- L'effet du tir traumatisant est socialement transmissible (l'individu traumatisé « transmet » son expérience à sa meute) ;
- Le tir traumatisant n'est pas plus difficile à mettre en place qu'un tir de défense.

Pour analyser scientifiquement les effets de l'effarouchement mis en place, il est prévu d'équiper des loups de colliers GPS.



**Entrainement nocturne**

*Credit : ASTERS-CEN74*

En 2024, l'équipe impliquée dans la mise en œuvre du projet, composée de membres d'Asters-CEN74 et de l'IPRA, s'est mobilisée sur plusieurs sujets, notamment :

- Le suivi des loups du territoire :  
Le suivi déjà en place depuis 2020 a été fortement renforcé, en lien avec d'autres acteurs du territoire.
- L'information et la concertation des acteurs concernés :  
Nombreux échanges locaux et à plus grande échelle

• Les démarches réglementaires :  
Des autorisations sont nécessaires au titre des réserves naturelles, des espèces protégées et du bien-être animal.

- Le choix des techniques et du matériel :  
De la bibliographie et des échanges avec d'autres territoires ont été organisés.

• Le test et la répétition des techniques :  
Plusieurs tests et entraînements ont été réalisés tout au long de l'année 2024

- Le montage de partenariats :  
Partenariats financiers, partenariats vétérinaires...
- La formation des agents :  
Plusieurs formations réglementaires et techniques ont été suivies par l'équipe du projet.

Les captures et les tirs d'effarouchement traumatisants devraient être menés en 2025.

## Projet PLOUF

Le projet PLOUF (Pollution des lacs d'altitude et observation des usages récréatif) a pour but d'étudier les impacts des activités récréatives, en plein essor ces dernières années, sur les lacs d'altitude.

Une première phase du projet s'est déroulée pendant l'été 2024 sur les lacs de Pormenaz et du Lauvitel dans le Parc National des Ecrins.

Trois stages ont ainsi été réalisés :

- Catalogue des usages et pressions sur les lacs d'altitude—Ninon Brown (OFB)
- Enquête sociologique sur les pratiques, usages et perceptions des lacs d'altitude—Aline Fintz (PNE, EDYTEM)
- Mesures physicochimiques des conséquences des activités récréatives sur les lacs d'altitude—Marie Pivot (Asters-CEN74, EDYTEM)



### Enquête sociologique

Crédit : ASTERS-CEN74

115 questionnaires ont été remplis par des visiteurs du lac de Pormenaz dans le cadre de l'enquête sociologique.

Les premiers résultats indiquent que le public rencontré est plutôt aisé, local et familial.

La contemplation et l'esthétisme sont les principales raisons citées pour la fréquentation des lacs d'altitude.

78,4 % des interrogés pensent que la baignade est interdite dans le lac de Pormenaz (ce n'est pas le cas), mais 57 % se trempent les pieds et 40 % se baignent.

Les conditions n'ont pas été optimales pour les mesures physicochimiques dans les zones baignées et non baignées. Toutefois, il a été montré une augmentation de la turbidité lors de la baignade, ainsi qu'une augmentation du phosphore et des orthophosphates. Ces résultats sont encore en cours d'analyse.

Le projet se poursuivra pendant la saison estivale 2025.



## Projet DAHU

Le Département de la Haute-Savoie, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, la Région autonome Vallée d'Aoste, l'association Fort de Bard et la Commune d'Issime se sont rassemblés au sein du projet DAHU (Développement et Adaptation des occupations HUMaines en montagne). Ils proposent une approche innovante interdisciplinaire visant à repositionner la notion de « changement climatique » dans son contexte historique et à proposer des produits culturels ainsi que des médiations sur ce thème majeur.



### Travaux archéologiques

Crédit : ASTERS-CEN74

Dans la réserve naturelle nationale de Passy, des fouilles ont été réalisées durant l'été 2024 dans les secteurs des ruines d'Ecuelle et des chalets de Villy. Les premiers résultats sont encourageants et l'été 2025 verra de nouvelles fouilles réalisées à Villy et dans la combe de Balme dans la réserve naturelle nationale des Aiguilles Rouges.

## Suivis réguliers

**Flore patrimoniale:** les botanistes d'Asters-CEN74 a parcouru la réserve naturelle de Passy pour mettre à jour les données d'espèces patrimoniales. Les secteurs de Villy, Moëde et Pormenaz ont été prospectés, certaines données ont été confirmées ou actualisées alors que d'autres n'ont pas été retrouvées.

**Phénoclim:** les données sont toujours relevées sur la placette de Plaine-Joux.

**Lacs Sentinelles:** les relevés de terrain ont été faits le 29 août pour le lac de Pormenaz. Une station météorologique a été installée sur l'île du lac.

**Refuges Sentinelles:** les animations autour des protocoles participatifs ont été renouvelés en 2024 mais pas le carnet de destination demandé au gardien.

**STOM:** le Suivi Temporel des Oiseaux de Montagne n'a pas pu être réalisé en 2024 du fait de l'enneigement tardif.

**Aigle royal:** aucune reproduction n'a été constatée sur le secteur de Pormenaz et le site de Charbonnière n'a pas pu être suivi.

**Gypaète barbu:** un poste a été mis en place au Col d'Anterne dans le cadre de la prospection internationale du 12 octobre. Pas d'aire au sein de la réserve naturelle de Passy.

**Tétras-Lyres:** selon le protocole défini par l'OGM, des comptages au chant ont été réalisés le 10 mai 2024 sur les mailles des Ayères et de Plaine-Joux.

**Loup gris:** le suivi du loup est notamment assuré par de nombreuses caméras automatiques déployées sur le territoire et se fait en partenariat avec d'autres acteurs du territoire. La RNP semble avoir été parcourue par

deux paires: une sans reproduction et une avec 7 louveteaux nés au sein de la RN des Aiguilles Rouges.

**Alpages Sentinelles:** la mise en œuvre du dispositif se poursuit. La tournée de fin d'estive a été réalisée le 27 septembre avec les bergers, éleveurs et la SEA74. Une 4ème placette botanique a été mise en place dans le Vallon de Villy.



En 2024, **569** données naturalistes ont été renseignées au sein de la réserve naturelle de Passy, soit 42 espèces de faune et 37 espèces végétales.

## Focus - La Genette commune (*Genetta genetta*)

Fin avril, nous avons eu la belle surprise de découvrir une vidéo sur une des caméras automatiques installées dans le cadre du suivi de la faune. Sur le secteur Plaine Joux, il a été enregistré le passage d'une Genette commune, petit carnivore nocturne dont l'aire de répartition originelle se situe en Afrique. Elle est introduite en Europe dès le XII<sup>ème</sup> siècle par les Berbères d'Afrique du Nord.

Depuis quelques années, l'aire de répartition de cette espèce qui se cantonnait au Sud-Ouest de la France, commence à progresser vers le Nord.

Ce petit carnivore se nourrit essentiellement de micromammifère.





*Relevé botanique dans le cadre du programme national de surveillance de biodiversité terrestre*

*Crédit : ASTERS-CEN74*

## Autres projets scientifiques

**Stratégie scientifique faune** : une importante réflexion a été menée sur les nombreuses opérations scientifiques en lien avec la faune réalisées dans les réserves naturelles de Haute-Savoie. L'objectif est de prioriser, mutualiser et optimiser ces actions.

**Programme national de surveillance de la biodiversité terrestre** : ce projet porté par l'OFB-MNHN (UMR Patrinat) vise à proposer des protocoles pour mieux connaître et évaluer la biodiversité des zones littorales et abords des lacs d'altitude et de leur bassin versant ainsi que les impacts de la biodiversité. Les premiers tests, réalisés en 2024 sur les abords des lacs de Pormenaz et d'Anterne, ont montré que les espèces caractéristiques du piétinement ne sont pas présentes dans la zone littorale. On rencontre plutôt un cortège similaire mais avec une physionomie rase.

**SaniTerre** : lancé en 2024 pour une durée de 5 ans et en partenariat avec le PN du Mercantour, ce projet vise à développer et capitaliser une stratégie sanitaire au sein des réserves naturelles de Haute-Savoie. Plus d'actions et informations sont à venir en 2025.

**CIMAE** : le projet lancé il y a quelques années par Marie Lamouille-Hébert (FNE) se poursuit. Les mares d'altitude sont monitorées afin d'être mieux connues et protégées. Marie soutiendra sa thèse en 2025 et proposera des perspectives d'actions pour la suite.

**MODALP** : l'objectif de ce projet est de modéliser la répartition spatiale de la végétation dans les Alpes du Nord au cours des 5 derniers millénaires. Cette thèse portée depuis quelques années par EDYTEM a été soutenue le 5 décembre 2024 par Andréa Julien.

**Waterwise** : ce projet lancé en 2024 vise à identifier les évolutions futures de la ressource en eau et leurs impacts sur les socio-hydrosystèmes dans les zones d'altitude des Alpes. La RN Passy est l'un des six sites français impliqués. Les actions plus concrètes sont programmées pour 2026. La coordination française est assurée par RNF (Réserves Naturelles de France) et le projet est financé par l'INTERREG Espaces Alpins.

**Les informations détaillées sur les opérations scientifiques menées sont disponibles dans le rapport des activités scientifiques des réserves naturelles de Haute-Savoie.**

## PROTÉGER

Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver des écosystèmes fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Selon les enjeux de conservation, la situation géographique et les contextes locaux, elles peuvent bénéficier d'une protection complémentaire ou adjacente comme un périmètre de protection. Des agents commissionnés et assermentés par le procureur de la République sont chargés de faire respecter la réglementation de ces aires protégées.



## Contrôle de la réglementation

Le décret de création de la réserve naturelle détermine les activités autorisées ou non dans son périmètre. Les gardes des réserves naturelles de Haute-Savoie sont assermentés et placés sous l'autorité du procureur de la République. Ils assurent à ce titre des missions de « **police de l'environnement** ». Cette surveillance est renforcée grâce à l'appui d'autres services de l'Etat ( OFB, ONF, Gendarmerie, ...).

**144 infractions ont été relevées en 2024**, dont 6 ont fait l'objet d'une procédure (timbre amende ou procès-verbal).

Les principales infractions constatées sont la présence de chiens et le camping en dehors des horaires tolérés de bivouac, ce qui est similaire à l'année 2023. En 2024, 13 feux ou places à feu, ont été relevés. C'est une infraction en augmentation, notamment dans des secteurs de la réserve naturelle jusqu'ici épargnés. Une vigilance particulière a donc été apportée à cette thématique et sera reconduite pour l'été 2025.

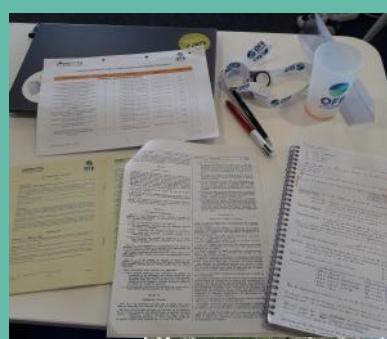


### Focus : Le commissionnement

En 2024, Clémentine Ageron, la conservatrice de la réserve naturelle de Passy a suivi une formation nécessaire à son commissionnement. Dispensée par l'OFB pendant 4 semaines, la formation revient sur le droit de l'environnement, les prérogatives des agents des réserves naturelles en matière de police de l'environnement et sur les procédures qu'il est possible de réaliser.

Une partie de la formation est dédiée aux techniques d'interpellation sur le terrain afin de garantir la sécurité des agents au cours de leurs missions de police.

Après avoir validé la formation de commissionnement, l'agent doit prêter serment auprès du Tribunal de son territoire pour être opérationnel sur le terrain.



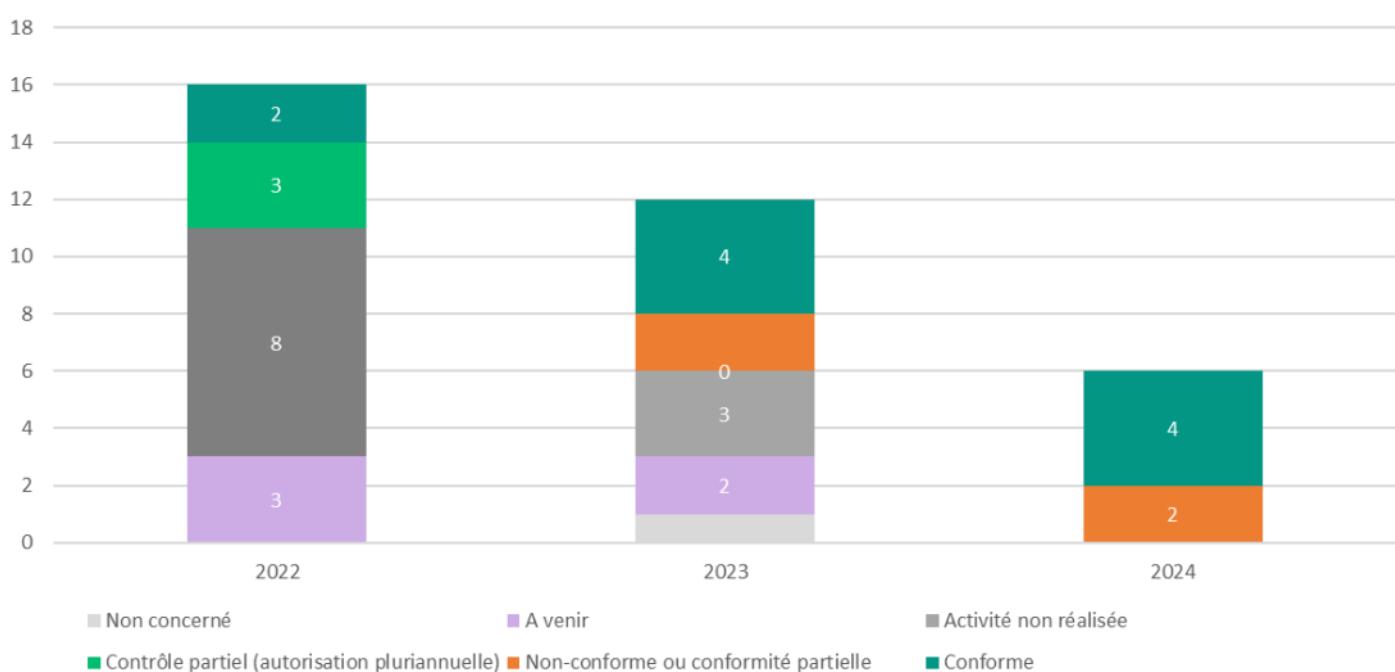
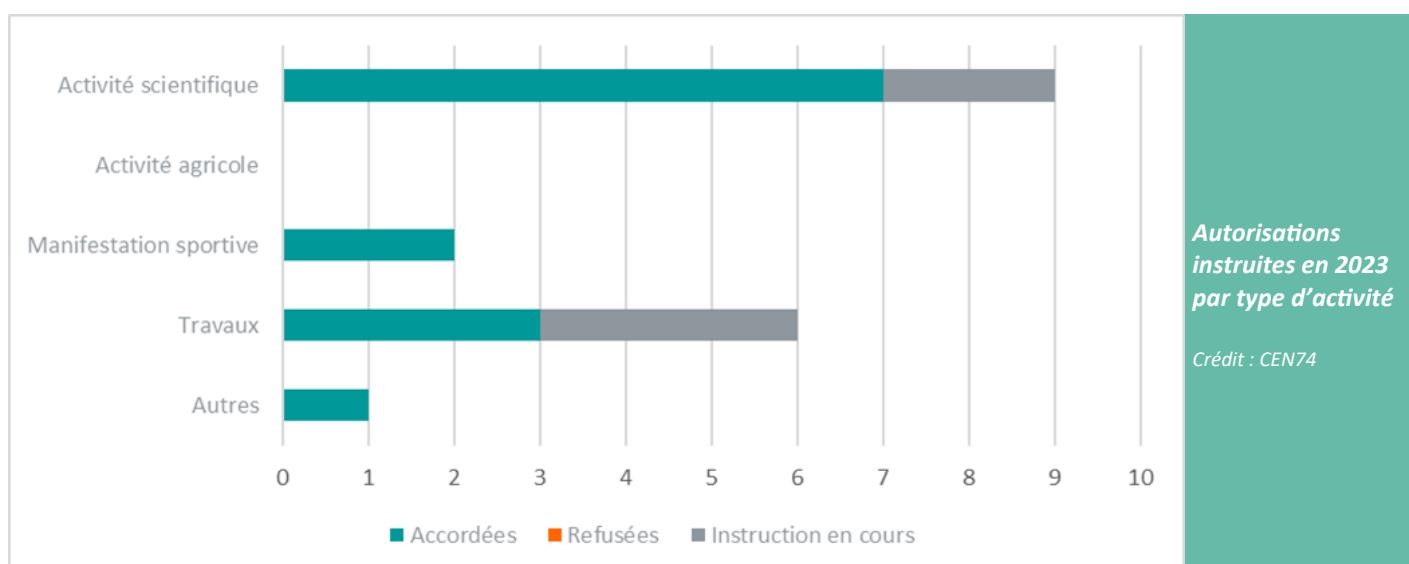
## Demandes d'activités en réserve naturelle

Les activités sont réglementées en réserve naturelle et nécessitent le dépôt préalable d'une demande d'autorisation auprès de la DDT. Cette demande est instruite par les services de l'Etat après avis de la Commune, du comité consultatif restreint et du gestionnaire. Une autorisation préfectorale est ensuite délivrée lorsque l'activité est autorisée.

**18 demandes d'activités concernant la réserve naturelle de Passy ont été déposées auprès des services de l'Etat en 2024 :**

- Neuf demandes correspondent à des activités scientifiques (inventaires, travaux archéologiques, suivi de zones humides...) dont une pluriannuelle déposée pour les activités scientifiques du gestionnaire de la réserve naturelle ;
- Six demandes ont été déposées pour les opérations de travaux, notamment liées aux intempéries : remobilisation de matériaux dans les nants, entretien de la piste 4x4... Deux proviennent d'Asters-CEN74 : travaux d'aménagement du cheminement en bordure du lac de Pormenaz et opération courante de gestion.

Ces demandes s'ajoutent aux autorisations pluriannuelles accordées précédemment et toujours en cours en 2024.



Crédit : CEN74

## GÉRER

A chaque réserve naturelle son projet de conservation et de gestion, à la recherche d'un équilibre délicat où hommes, animaux, plantes, terres et eaux trouvent leur compte ensemble. Connaissances scientifiques et expertises de terrain conduisent le gestionnaire à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention ou à faire le choix de la non-intervention, de la naturalité. Cela dépend des enjeux et des contextes car il s'agit de garantir, ou même de restaurer une richesse des milieux naturels aussi grande que possible.

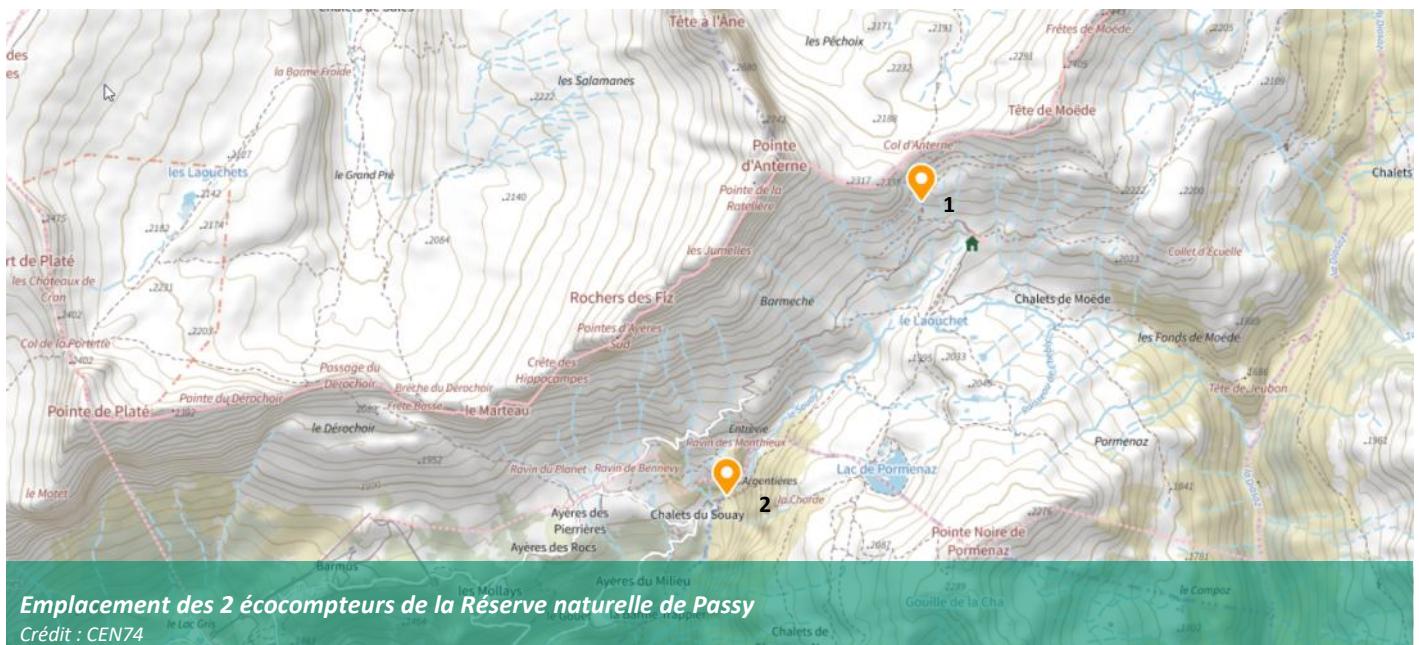


## Fréquentation

La fréquentation humaine dans la réserve naturelle de Passy est évaluée grâce aux données enregistrées par deux écocompteurs. Ces dispositifs comptabilisent les passages grâce à des capteurs intégrés dans des dalles dissimulées sous le sentier. Les données sont stockées automatiquement et relevées régulièrement par les agents de la réserve naturelle à l'aide d'une clef magnétique et d'une application dédiée. Les résultats sont ensuite disponibles et analysables sur le site du prestataire Eco-visio.

Ce type d'éco-compteur présente l'intérêt d'être discret mais il présente également certaines limites : ils ne précisent pas le sens du passage et ne comptabilisent pas les passages des personnes qui enjambent la dalle, les passages de faune peuvent fausser les résultats et ils ne génèrent pas de données lorsque la neige recouvre leurs capteurs.

Ces données n'ont donc pas l'ambition d'être exhaustives, elles visent uniquement à donner un ordre de grandeur annuel, comparable dans le temps. La fréquentation hivernale n'est ni estimée, ni évaluée avec ces dispositifs.



- **L'écocompteur Moëde-Anterne (1)** est situé sur le GR de Pays "Tour du Pays du Mont-Blanc", itinéraire emprunté par le Tour des Fiz (itinérance de plusieurs jours mais aussi accessible à la journée). Ce sentier mène au Col d'Anterne et possède un fort dénivelé.
- **L'écocompteur des Argentières (2)** est situé sur un accès au lac de Pormenaz, sur des itinéraires de randonnées accessibles à la journée. C'est une des principales portes d'entrée de la réserve.

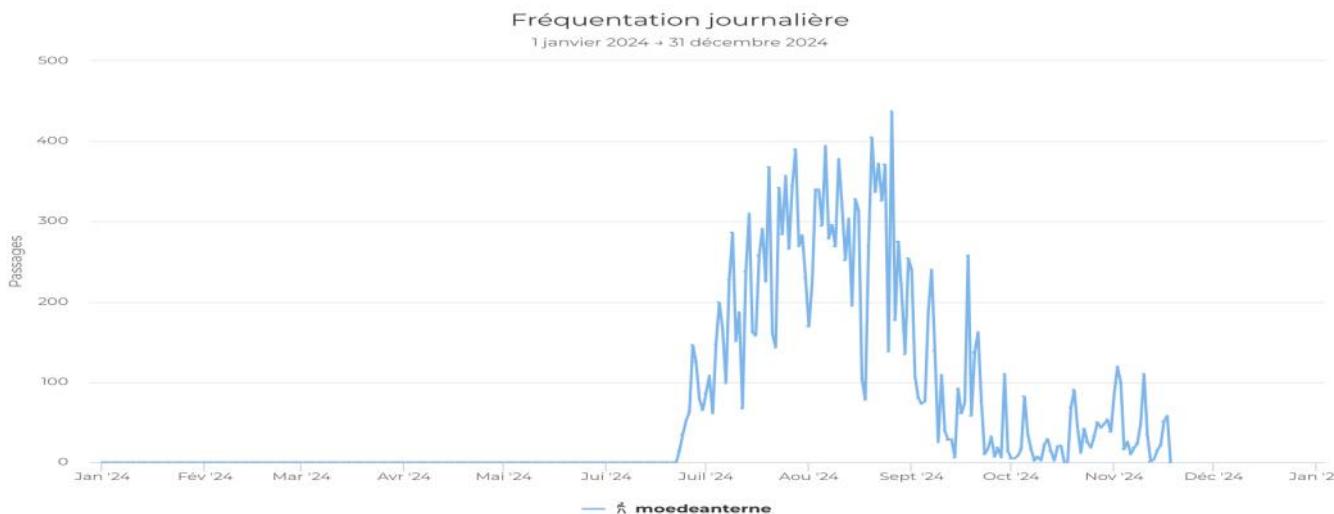
### Focus : Les différentes pratiques

Si les éco-compteurs permettent d'avoir une bonne estimation de la fréquentation pour les randonneurs/traileurs, ils ne donnent pas d'information sur les autres pratiques également en plein essor comme le VTT, le bivouac, la baignade ou encore les activités hivernales telles que le ski de randonnée et les raquettes à neige. D'autres outils sont à l'étude pour mieux les caractériser, comme l'emploi de caméras automatiques et de logiciels adaptés en cours de développement... A suivre !

*L'analyse automatisée des photographies pourrait permettre une caractérisation de la pratique du bivouac*

Crédit : Asters-CEN74—projet PLOUF





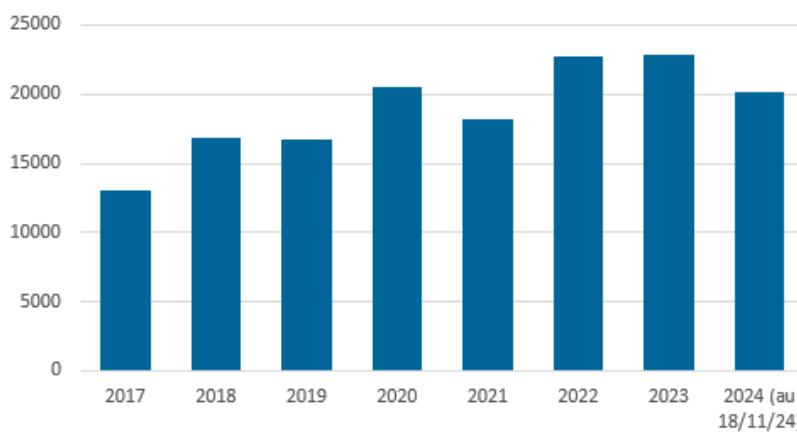
#### Nombre de passages par jour à l'éco-compteur de Moëde-Anterne en 2024

Crédit : CEN74

Les résultats obtenus pour l'éco-compteur du sentier du col d'Anterne pour l'année 2024 sont marqués par plusieurs paramètres. L'enneigement tardif n'a permis d'obtenir des données qu'à partir du dimanche 23 juin. Contrairement aux années précédentes, le Trail des Fiz, qui s'est déroulé le 13 juillet, n'a pas emprunté le sentier du col d'Anterne, il n'y a donc pas de pic très marqué à cette date. En revanche, plusieurs journées dépassent le seuil des 350 passages, avec un record de 437 passages le lundi 26 août. Si les mois de juillet et août restent les périodes les plus chargées, la belle météo de l'automne a entraîné une fréquentation importante au mois de septembre et lors des week-ends d'octobre et de novembre.

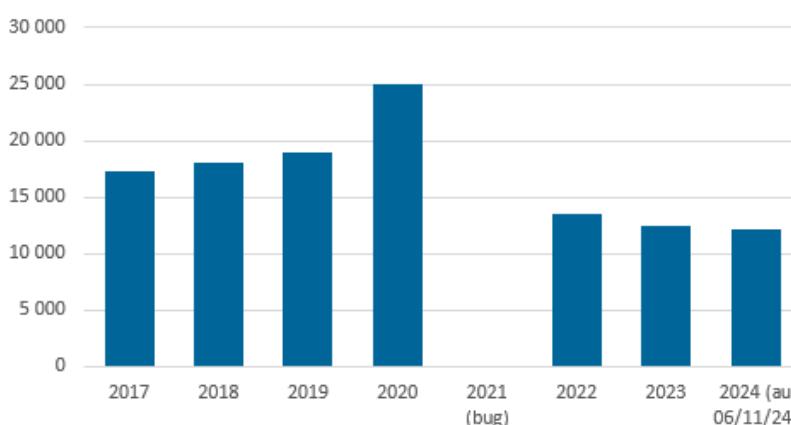
## Mise en perspective avec les années précédentes

Fréquentation sentier du Col d'Anterne



Après une forte augmentation en 2020, puis une météo défavorable en 2021, la fréquentation du sentier du col d'Anterne semble se stabiliser sur les trois dernières années. La baisse observée en 2024 (12 197 passages, 12 484 passages en 2023) peut s'expliquer par un enneigement tardif qui a empêché la prise de données avant fin juin et l'absence de passage du Trail des Fiz qui correspond généralement à une journée record (1 273 passages en 2023).

Fréquentation sentier de la Chorde



Sur le secteur des Argentières, après une importante fréquentation en 2020 liée à l'après COVID, les valeurs semblent se stabiliser sur les trois dernières années, avec des valeurs allant de 13 527 en 2022 à 12 197 en 2024.

Comparaisons inter-annuelles –sentier col (haut) les Argentières (bas)

## Mise en défens sentier du col d'Anterne

En 2016 des travaux ont été réalisés afin de remettre en état le sentier qui monte au Col d'Anterne. Une mise en défens d'un secteur où les randonneurs avaient l'habitude de couper le sentier avait été réalisée. Cette mise en défens, constituée de piquets en bois et de corde, avait subi les outrages hivernaux. Cette année une remise en état complète a été effectuée, notamment grâce au financement du programme Fonds vert.



En parallèle, une mise en défens sur le même secteur avait été mise en place pour protéger une marmottière. Durant l'hiver 2023/2024, un glissement de terrain a détruit le dispositif. Une mise en défens plus légère a été mise en place en test et le résultat a été concluant.



## Aménagement du cheminement vers le lac de Pormenaz

Dans un contexte d'augmentation des températures ; la fréquentation estivale de la montagne, et notamment des lacs d'altitude, a fortement augmenté ces dernières années. C'est le cas du lac de Pormenaz où la pratique de la randonnée et du bivouac semble plus importante chaque année.

De plus, le secteur du lac abrite également de nombreuses zones humides. Ces milieux, particulièrement vulnérables aux changements globaux, ont été identifiés comme enjeux n° 1 du plan de gestion 2023-2032 de la RN Passy. Des aménagements sont donc engagés pour éviter la dégradation des zones humides par le piétinement des randonneurs.

Financées par le programme gouvernemental Fonds vert, deux phases sont prévues dans ce projet d'aménagement : la canalisation des randonneurs sur des sentiers identifiés et l'installation d'un platelage permettant de rejoindre une des plages du lac sans endommager la principale zone humide connectée.

En 2024, l'équipe de la RN Passy a réalisé la première phase du projet: l'effacement de sentes « sauvages » et la canalisation des randonneurs à l'aide de piquets bois et de cordes.



Crédit : ASTERS-CEN74

## Accompagnement de l'activité pastorale

Depuis le retour du Loup sur le territoire Haut-Savoyard, Asters-CEN74 s'associe à d'autres acteurs du territoire pour accompagner l'adaptation des pratiques pastorales face au risque de prédatation.

Dans ce cadre, les données sur l'espèce récoltées grâce aux caméras automatiques et à la caméra thermique (lien avec l'IPRA et le projet TirEx), sont transmises aux éleveurs et berger.

Depuis 2021, le dispositif « Berger d'appui » est renouvelé, piloté par Asters-CEN74 et en lien avec la SEA74 et AgriEmploi73. En 2024, c'est Vinca Buttin qui a prêté main forte aux berger en alpage dans les cinq réserves naturelles de montagne. Moins d'interventions d'urgence ont été réalisées par rapport aux années précédentes, notamment du fait de la présence de deux berger sur la majorité des alpages.

Prêt de fox-light, information des visiteurs sur les bons comportements à adopter face aux chiens de protection des troupeaux, suivi du loup et partage des informations... l'ensemble des actions d'accompagnement a été reconduit en 2024.

## Protection de la grotte de Salenton



Visite de la grotte de Salenton

Crédit : ASTERS-CEN74

La grotte de Salenton est une cavité située dans le vallon de Villy. Elle abrite un patrimoine géologique (concrétions) intéressant et bien préservé, ainsi que des inscriptions humaines relativement anciennes témoignant de la fréquentation du site aux siècles passés. A la demande de Gérald Favre, hydrogéologue et spéléologue ayant fait des études dans la grotte, une réflexion a été engagée avec la Commune et les acteurs de la spéléologie afin de préserver la grotte de Salenton. L'objectif est de protéger le patrimoine

qu'elle abrite, sans impacter la faune qui la fréquente et en permettant un accès cadré aux spéléologues en faisant la démarche. Une visite de terrain a été réalisée en 2024 et de petits aménagements sont prévus pour 2025.

## Phénomènes climatiques

Cette année encore les crues torrentielles ont rythmé la saison estivale en impactant la piste 4x4.

Un important glissement de terrain ayant eu lieu pendant l'hiver a été constaté à proximité du sentier du col d'Anterne. Un autre important est noté dans le vallon de Villy, secteur des Barmettes.

Conformément à l'autorisation accordée, la Commune a réalisé des travaux dans le lit du Nant 0 (secteur des Ayères) afin de faciliter l'écoulement des matériaux et de protéger les chalets à proximité des effets des laves torrentielles.



Mouvements de terrain secteur Barmettes (haut) et col d'Anterne (bas)

Crédit : ASTERS-CEN74

## PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... Les réserves naturelles sont ouvertes au public et entraînent les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Car comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires.



## Des programmes d'animations pour sensibiliser au milieu montagnard

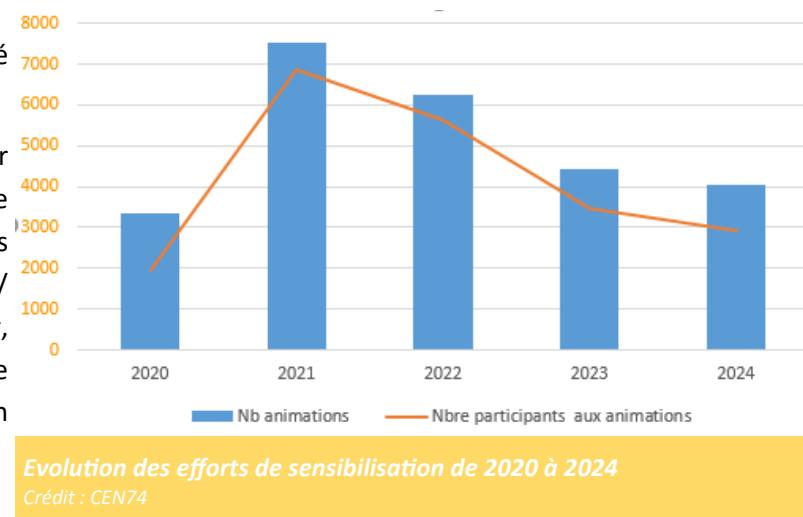
C'est en partenariat que Asters-CEN74 et la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) font vivre et partager la réserve naturelle de Passy, tout au long de l'année avec une attention particulière portée à chaque période de vacances scolaires.

Un programme d'animations grand public est ainsi élaboré conjointement avec des activités dédiées au plus grand nombre. La sensibilisation à l'environnement montagnard est abordée sous toutes ses formes : de manière ludique, créative ou artistique avec des ateliers de travaux manuels à partir de matériaux recyclés, ou encore, de manière pratique, avec des sessions de terrain et d'observation à la longue-vue !

Ces animations se déroulent principalement en extérieur mais aussi au sein de la Maison de la réserve naturelle ou au refuge de Moëde-Anterne.

En 2024, ce sont ainsi **101 animations** qui ont été réalisées pour un **public de 2 939 personnes**.

Sur ces 101 animations, 28 ont été portées par l'animateur nature de la CCPMB, soit une animation/semaine pendant les vacances d'automne et de printemps et deux animations/semaine pendant les vacances d'été et d'hiver, comme il est stipulé dans la convention de partenariat Asters CEN74/CCPMB signée fin 2021.



### Focus : Lecture de paysage

Une nouvelle activité au programme des animations de la réserve naturelle de Passy !

Le 29 août, dans le cadre des Rendez-vous du « Pays d'Art et d'Histoire du Mont-Blanc », un animateur nature de la réserve naturelle de Passy et une guide du Patrimoine Savoie Mont-Blanc ont décrypté le paysage qui se déploie à Plaine-Joux.

Un dialogue à deux voix, mêlant l'aspect géologique et naturaliste à celui des activités humaines depuis la Préhistoire sur le site. Un succès auprès des participants !





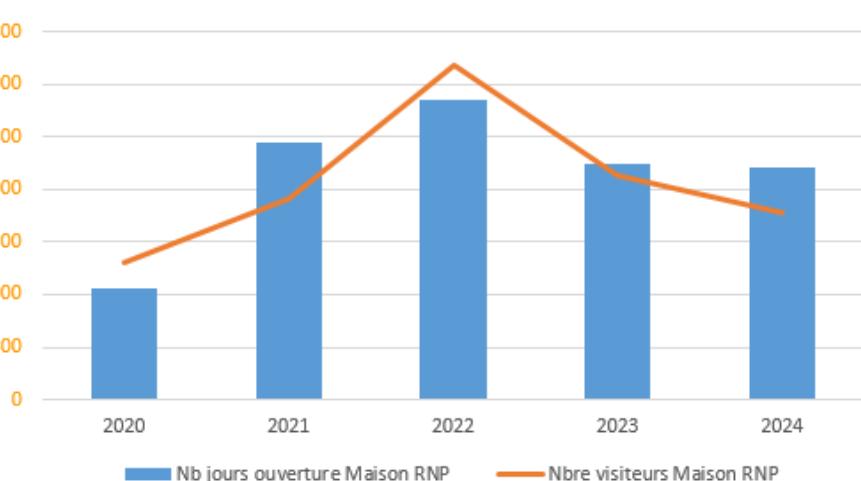
## La Maison de la réserve naturelle, un lieu d'accueil privilégié

C'est en partenariat avec la Commune de Passy que Asters-CEN74 accueille et sensibilise le grand public à l'environnement montagnard, au sein de la Maison de la réserve naturelle. Située à l'entrée de la réserve de Passy, dans la station de ski familiale de Plaine Joux, cette maison est mise à disposition par la Commune et gérée par le Conservatoire. Les horaires d'ouverture s'adaptent à l'activité locale : un accueil des visiteurs est assuré pendant chaque période de vacances scolaires ainsi que toutes les fins de semaine pendant l'hiver (janvier et février). De plus, l'accueil des groupes scolaires et périscolaires est assuré toute l'année sur réservation.

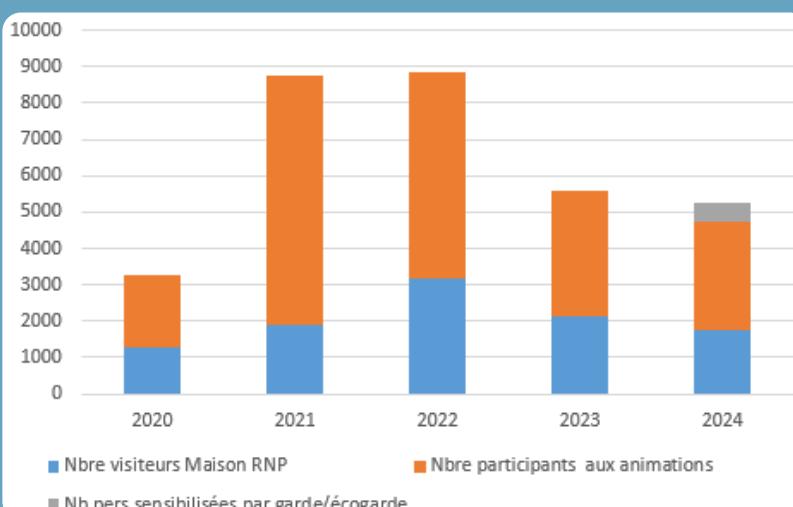
En 2024, **76 journées d'ouverture** ont permis d'accueillir et de sensibiliser en visites libres **1 772 personnes**.

**Une exposition permanente** permet aux visiteurs de découvrir la réserve naturelle, ses milieux exceptionnels, sa faune et sa flore.

**Une exposition temporaire** a également été présentée sur le thème de « Comprendre le changement climatique ».



## Focus : Sensibilisation sur le terrain



Un nouvel outil de saisie de données sur le terrain a été mis en place en 2025. A destination principale des gardes techniciens et éco-gardes, il permet de renseigner les infractions constatées mais également le nombre de personnes sensibilisées lors des tournées de surveillance.

Une belle façon de valoriser le travail de sensibilisation de terrain !

Pour la première année de mise en service de l'outil, il a été enregistré 566 personnes sensibilisées en 2024.

## Communication dans les médias

### Bilan de la couverture médiatique 2024 :

Média	Date de parution	Titre
Dauphiné Libéré	05/02/2024	Prudence et discrétion demandées durant la période de couvaison des Gypaètes
Le Messager	26/03/2024	Le Lac Vert reconnu comme Espace Naturel Sensible, qu'est ce que cela signifie?
Le Messager	23/07/2024	Haute-Savoie : des mesures mises en place cet été pour préserver les espaces naturels
Radio Mont-Blanc	26/07/2024	Haute-Savoie : des contrôles en pleine nature pour garantir la préservation de l'environnement
Eco média	23/08/2024	Asters veille à la préservation des réserves naturelles
Le Messager	24/08/2024	La Savoie et la Haute-Savoie classées parmi les départements les plus verts de France

(les articles mentionnés ici n'ont pas tous été rédigés à la demande ou en lien avec Asters-CEN74)

### En complément :

- Communication sur le **site du CEN74** : [www.cen-haute-savoie.org](http://www.cen-haute-savoie.org) ,
- Relai fort des animations de la part de **l'office de tourisme de Passy**, sur leurs plaquettes d'animations ou sur leur site Internet : [www.passy-mont-blanc.com](http://www.passy-mont-blanc.com)
- **Relai dans les brochures et les affiches** en complément de la saisie sur la plateforme Apidae,
- Relai de contenu pédagogique sur le site et l'application **Rando Nature**.



## Communication sur les réseaux sociaux

Afin de toucher le plus grand nombre, la réserve naturelle de Passy est dotée d'une page Facebook et d'un compte Instagram qui sont alimentés régulièrement par les membres de l'équipe.



**FACEBOOK / 3 479 abonnés**



**INSTAGRAM / 1 427 abonnés**

Sur Facebook, les 60 publications faites cette année ont été vues plus de 12 200 fois pour 1 300 interactions (j'aime, commentaires, partage ...). 180 comptes se sont abonnés à la page de la réserve naturelle de Passy durant l'année.

Le compte Instagram de la réserve naturelle compte 1 412 abonnés, soit 113 de plus que début 2024. Les publications ont été vues plus de 14 500 fois pour 554 interactions. Un total de 42 publications a été posté durant l'année écoulée.

Comme l'année dernière, les personnes touchées par les publications sont principalement locales, vallée de l'Arve ou plus largement département de la Haute-Savoie.

Les deux réseaux sociaux permettent de relayer les manifestations et animations inhérentes à la réserve naturelle de Passy tels que les programmes d'animations des vacances ou de mettre en avant les actions menées par l'équipe de la réserve naturelle. Une réflexion est actuellement en cours pour faire évoluer le contenu, avec notamment l'apparition de posts "froids" permettant de partager des éléments sur les espèces présentes en réserve naturelle, la réglementation ou les bonnes pratiques à adopter.

## FOCUS—Les publications les plus populaires de 2024



**FACEBOOK**

Sur Facebook, la publication la plus likée de l'année est une vidéo de compilation d'images de caméras automatiques postée le 3 janvier pour vous souhaiter une bonne année !



**INSTAGRAM**

Sur Instagram, la palme du contenu ayant fait le plus réagir revient à une publication postée suite à de la dégradation de panneaux sur la réglementation en réserve. On rappellera que toute forme de vandalisme est inutile même si l'on n'est pas d'accord avec la réglementation en place au sein de la réserve naturelle de Passy.



# GOUVERNANCE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'Etat. Celui-ci en délègue la gestion, par convention, au Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie. Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle. Elles pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles instruisent les demandes d'activité en réserve naturelle et émettent des avis pour éclairer les décisions de l'Etat. Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

## Comité consultatif

Il est présidé par le préfet de la Haute-Savoie et composé de quatre collèges de représentation égale. Il a été nommé pour cinq ans, de 2022 à 2027.



Véritable **parlement local**, le comité consultatif est chargé de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis sur toutes les décisions concernant la réserve naturelle. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il se réunit au minimum une fois par an. La DDT 74 en assure le secrétariat.

En 2024, il s'est réuni à la mairie de Passy le 13 novembre.

## Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire de la réserve naturelle, d'un membre au moins du Comité Scientifique et de plusieurs membres du Comité Consultatif.

Il a pour rôle d'instruire les demandes d'activités en réserve (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques).

Le CEN74 en assure le secrétariat.

## Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans la réserve naturelle et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche.

Les 31 membres sont répartis en trois commissions thématiques : biodiversité, géosystèmes, sciences humaines et vie locale.

Il est présidé depuis décembre 2020 par Jérôme Poulenard, professeur à l'Université Savoie Mont-Blanc et chercheur chez EDYTEM. Le secrétariat est assuré par Asters-CEN74.

En 2024, la plénière annuelle s'est tenue le 14 mars et les commissions se sont réunies les 16 et 17 décembre. La commission biodiversité a évoqué la stratégie scientifique faune et d'autres projets en cours dont TirEx. La commission sciences-humaines et vie locale a abordé différents projets en lien avec la fréquentation et ses effets. La commission géosystèmes s'est penchée sur des projets en lien avec le changement climatique, les glaciers et la ressource en eau.



## L'équipe de la réserve naturelle de Passy

En 2024, elles et ils ont œuvré pour la réserve naturelle :

### Equipe dédiée :

- Clémentine Ageron, conservatrice ;
- Julien Heuret, garde-technicien ;
- Lucie Rousselot et Alexandre Andre, responsables de l'accueil et des animations de la Maison de la réserve naturelle ;
- Calvin Cappe et Sabine Deberles, éducateurs à l'environnement de la CCPMB ;
- Marion Lejeune, éco-garde pour la saison estivale.

### Coordination et appui scientifique ou technique :

- Nila Souprayen-Cavery, responsable du service RN74 ;
- Rémy Dolques, Laurent Delomez et Capucine Pernelet, gardes-techniciens des RN74 ;
- Christelle Bakhache et Marine Lemaire chargées de projets « sports de nature » ;
- Juliette Buret, chargée de projets éco-tourisme ;
- Carole Birck, Raphaëlle Napoléoni, Olivier Billant,

Christophe Manzon, Marie Heuret et Sébastien Waterlot du service scientifique et technique ;

- Laureline Durand, chargée de la médiation loup/troupeaux et Vinca Buttin, bergère d'appui ;
- Anne-Laurence Mazenq, chargée de communication et Clara Héritier, alternante ;
- François Panchaud, chargé de mission « éducation à l'environnement ».

### Services supports :

Direction, comptabilité, administratif, projets européens, SIG, Foncier.

### Bilan social de l'équipe de la réserve naturelle

Types de contrats de l'équipe du CEN74 dédiée à la réserve naturelle :

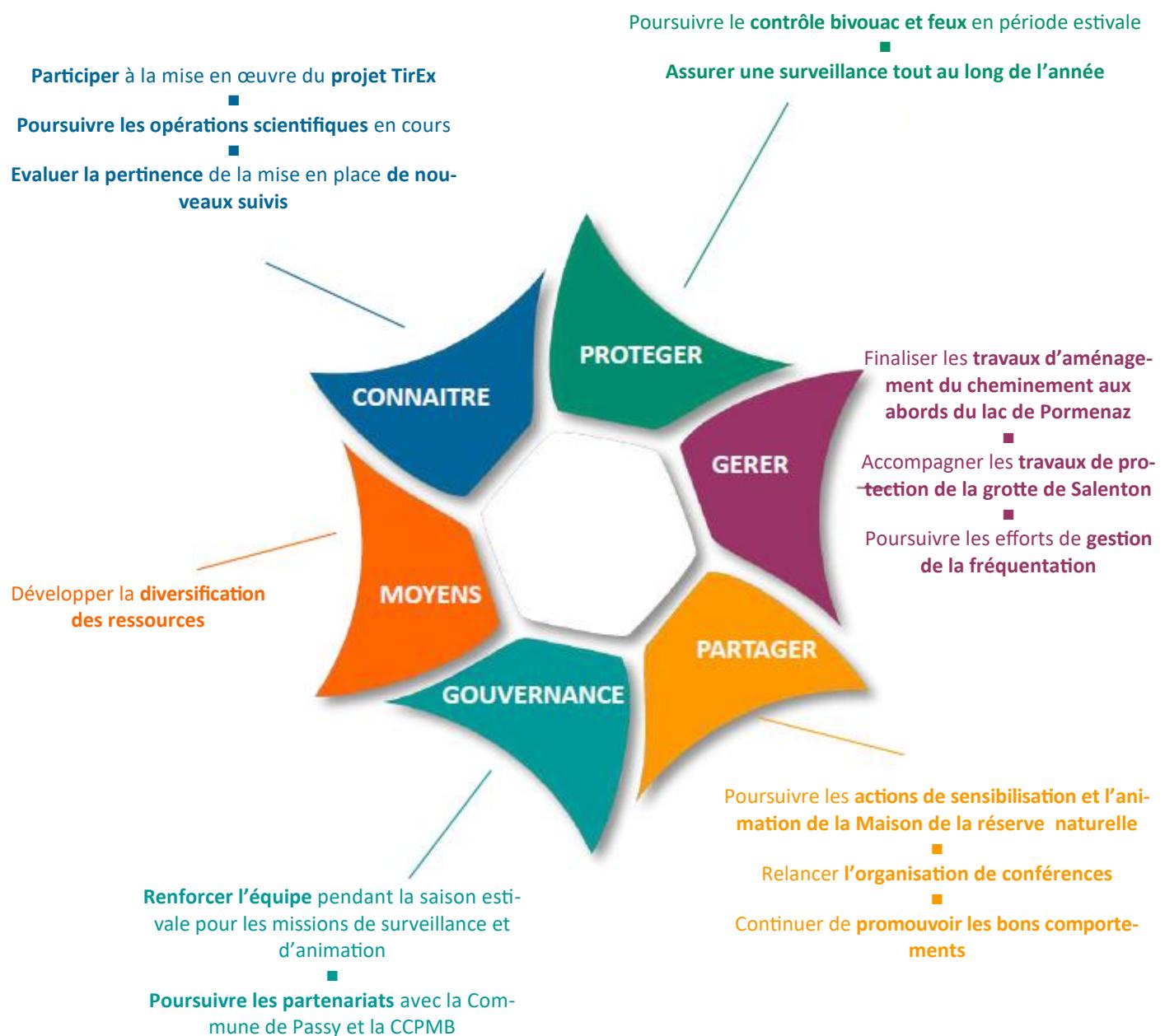
- Trois CDI,
- Deux CDD,

# PERSPECTIVES

L'année 2025 sera occupée par la participation d'une partie de l'équipe de la réserve naturelle de Passy à la mise en œuvre du projet TirEx. Les actions seront réparties entre préparation, formation, réalisation sur le terrain et lien avec les acteurs du territoire.

En parallèle, les missions habituelles seront également poursuivies tout au long de cette année, en fonction des moyens financiers et humains disponibles.

## Perspectives 2025



## &lt;div[](img/partenaires.png)

Nombreux sont celles et ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, pour les réserves naturelles et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. Que tous en soient chaleureusement remerciés !



- **Commune de Passy** : pour l'accueil et l'animation à la Maison de la réserve naturelle à Plaine-Joux ;
  - **Office de tourisme de Passy** : une convention autour du Trail des Fiz et la communication
  - **Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc** : que ce soit au travers du réseau d'éducation à l'environnement du Pays du Mont-Blanc ou des nombreux projets portés en synergie ;



## La réserve s'implique aussi dans ces réseaux :

- Réserves Naturelles de France (RNF)
  - Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
  - Réseau Alpin des espaces protégés (ALPARC)
  - Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM)
  - Mission interservices Eau & Nature (MISEN74)
  - Réseau d'éducation à l'environnement du Pays du Mont-Blanc

# ANNEXES

## Liste des annexes

- **Annexe 1** : Tableau de suivi de la mise en œuvre du plan de gestion—Année 2024
- **Annexe 2** : Tableau récapitulatif des infractions constatées de 2021 à 2024
- **Annexe 3** : Tableau des demandes d'autorisation déposées en 2024
- **Annexe 4** : Tableau de répartition du temps selon les missions en 2024
- **Annexe 5** : Organigramme d' Asters-CEN74—gestionnaire de la réserve naturelle de Passy

# Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 22 000 hectares protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens



## Publication

**Rédaction :** Clémentine Ageron, Julien Heuret,  
Lucie Rousselot,

**Mise en page et édition :** Clémentine Ageron

**Crédit photographique** de la page de garde :  
Julien Heuret – Asters-CEN74

*Ne pas jeter sur la voie publique*

**Asters—Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie** ■ 60 Avenue de Novel - 74000 ANNECY ■ [www.cen-haute-savoie.org](http://www.cen-haute-savoie.org)